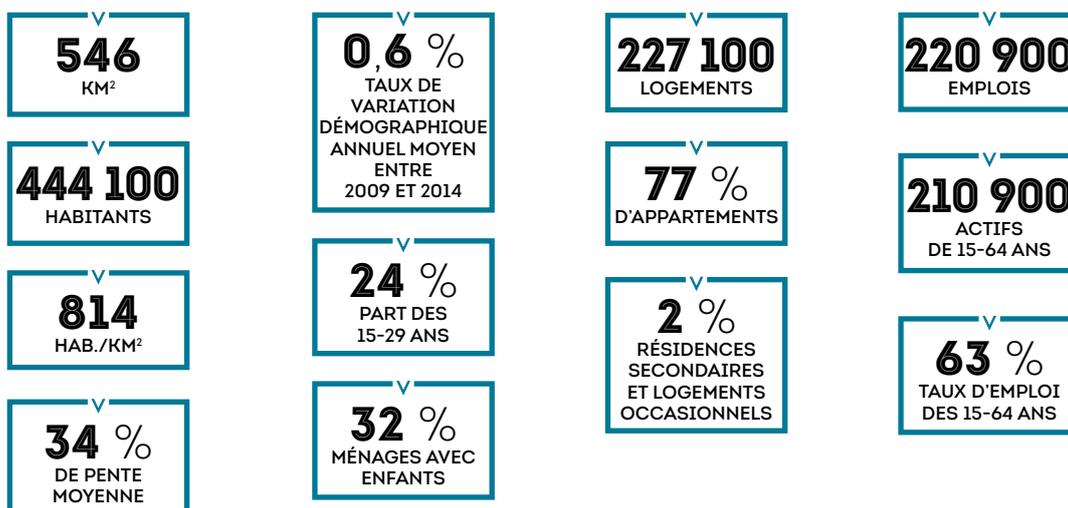


GRENOBLE ALPES-MÉTROPOLE *en mouvements*

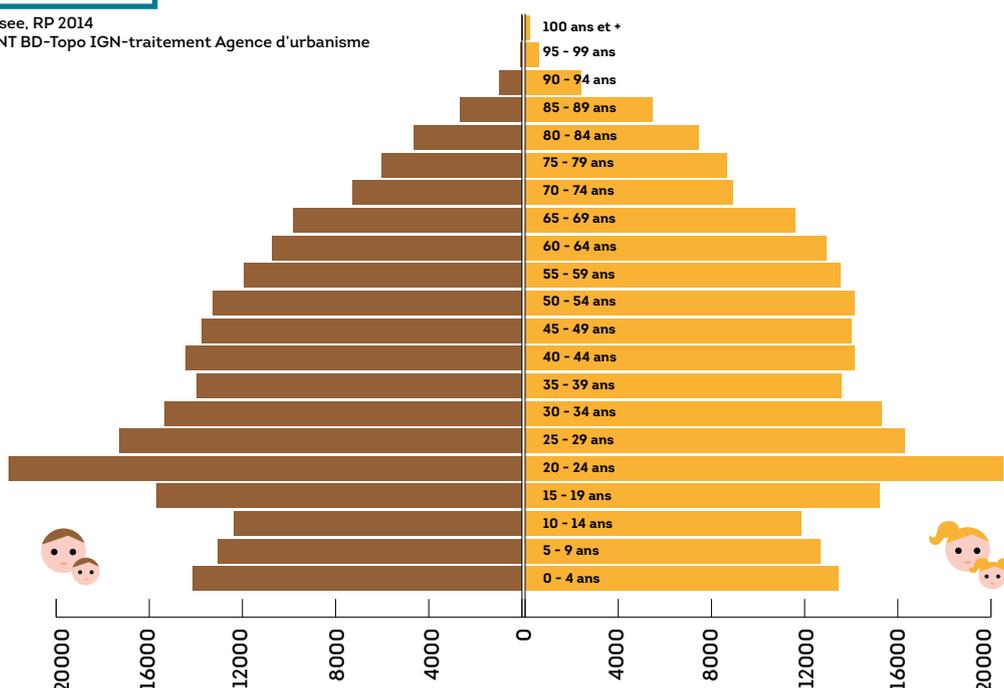
NOVEMBRE 2017

Raisonnement territoire, c'est aussi penser systèmes, flux, réseaux. Un territoire en mouvement(s) est un territoire vivant, dynamique, en permanence porté par des défis nouveaux, en lien avec les territoires qui l'entourent et des réalités toujours renouvelées. Suite à l'édition de 2014, l'Agence d'urbanisme vous propose une lecture actualisée des grands fonctionnements de votre territoire, à retrouver sur [GRAND A LE MAG](http://grand-a.aurg.org)
grand-a.aurg.org

49 COMMUNES



Insee, RP 2014
MNT BD-Topo IGN-traitement Agence d'urbanisme



Insee, RP 2014

UN MOTEUR MÉTROPOLITAIN QUI RAYONNE SUR UN LARGE TERRITOIRE

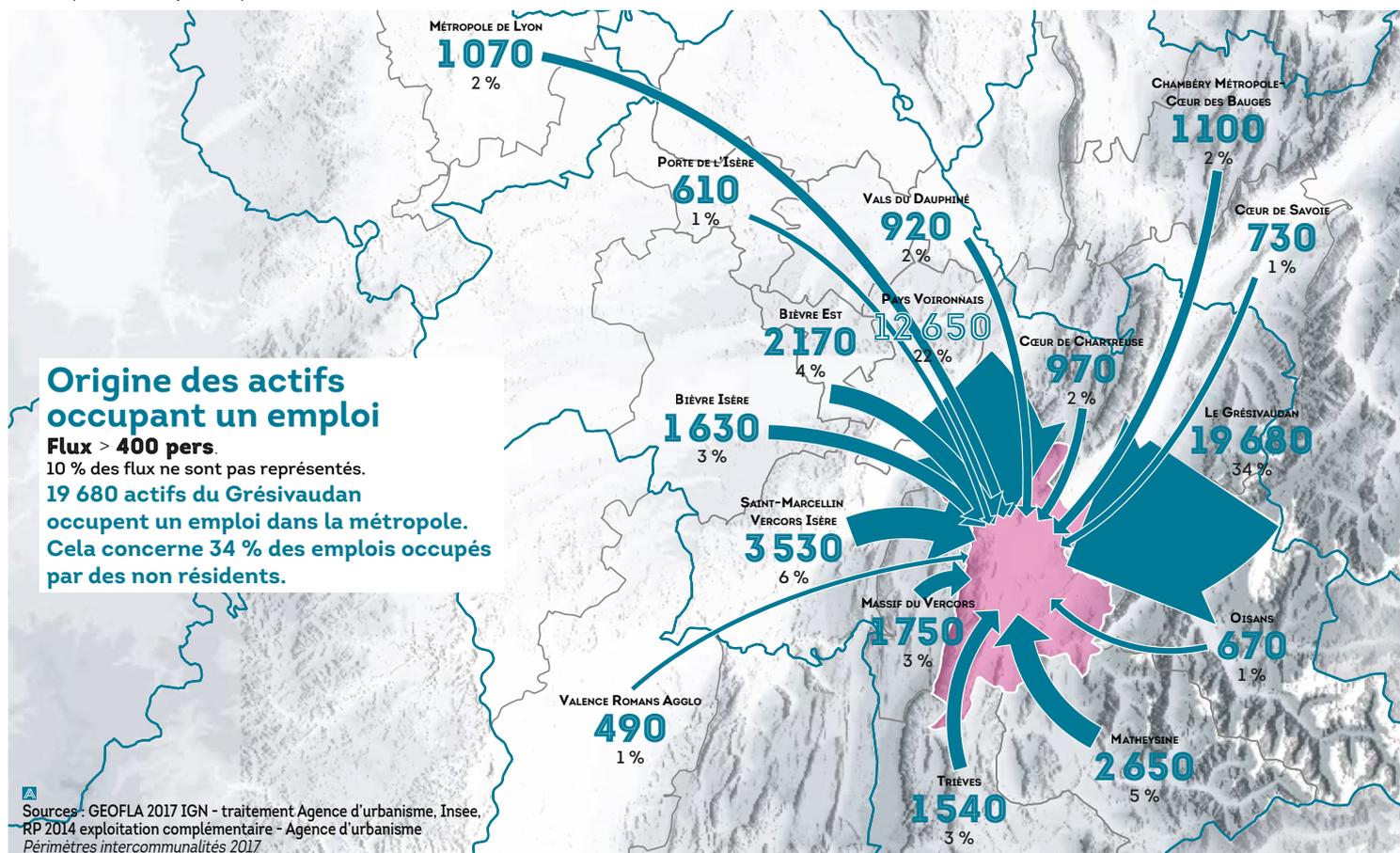
220 900
EMPLOIS



74 % des emplois
(162 600 personnes)
sont occupés par
des actifs du territoire

26 % des emplois
(58 300 personnes)
sont occupés par des actifs
venant d'autres territoires

Actifs occupés = 15 ans ou + ayant un emploi rémunéré



D'où viennent les entrants ?

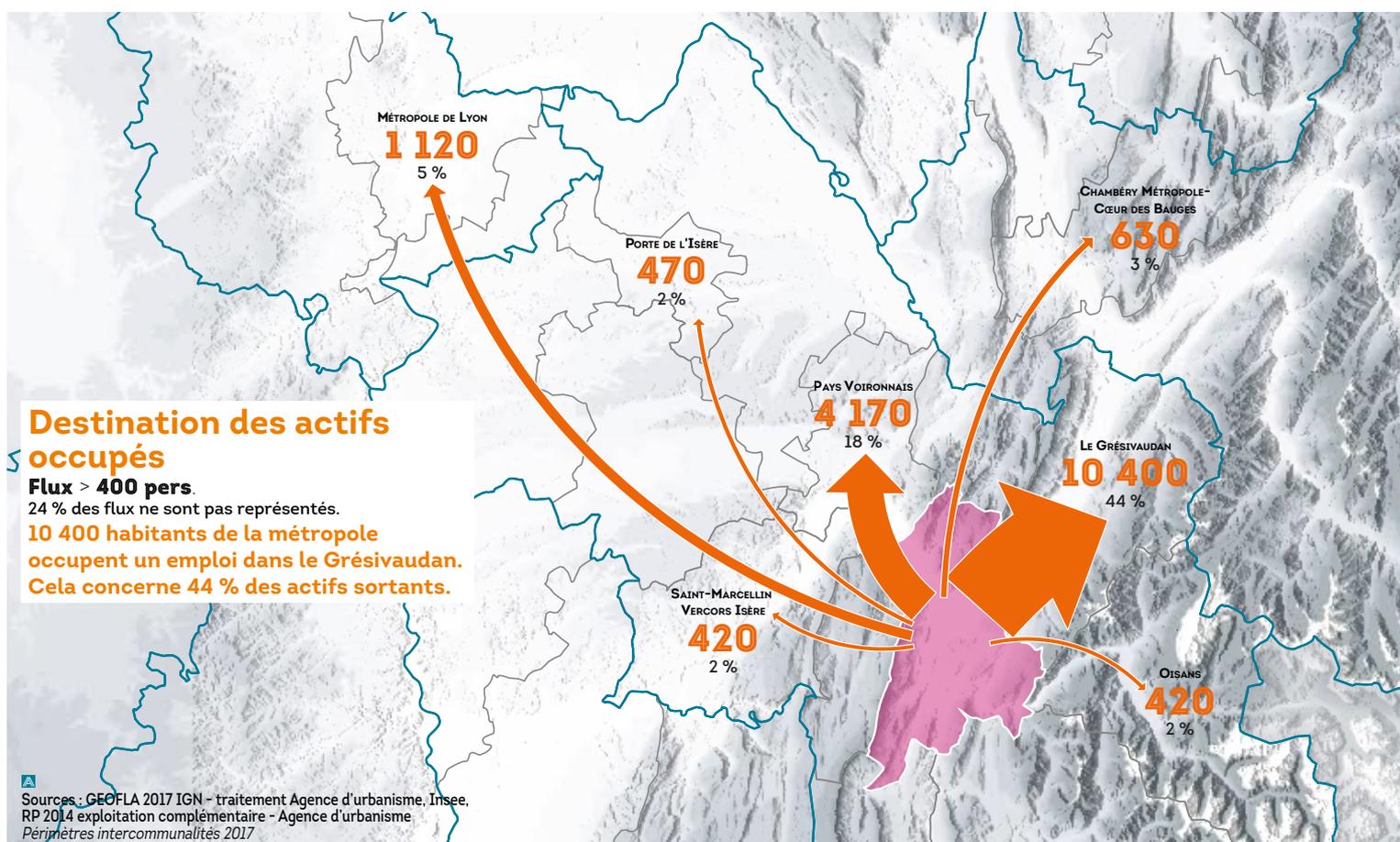
58 300 emplois, soit plus du quart des emplois métropolitains (26 %), sont occupés par des actifs ne résidant pas dans la métropole. Ils viennent principalement du Grésivaudan (34 %) et du Pays Voironnais (22 %). À plus de 80 %, les actifs extérieurs travaillant dans la métropole viennent des territoires de la grande région de Grenoble. En dehors de celle-ci, avec plus de 2 600 actifs, la Matheysine est le 4^e territoire d'origine. Quant aux arrivées depuis les départements voisins, elles ne sont pas négligeables : Savoie (2 400 actifs), Rhône (1 400), Drôme, (700)...

UN BASSIN D'EMPLOI TRÈS ARTICULÉ AVEC LE GRÉSIVAUDAN ET LE VOIRONNAIS

186 120
ACTIFS OCCUPÉS



13 % des actifs
(24 195 personnes)
travaillent hors du territoire



Où vont les sortants ?

24 195 actifs métropolitains (13 %) travaillent à l'extérieur de la métropole, soit 1 actif sur 8. Ils vont principalement vers le Grésivaudan (10 400) et le Voironnais (4 170). 12 % se rendent dans des pôles urbains plus éloignés : métropole de Lyon (1 120), Chambéry Métropole (630) et Paris (540).

À noter que le solde des échanges est excédentaire avec les territoires voisins ainsi que les agglomérations de Chambéry et de Valence, alors qu'il est déficitaire avec Paris et Lyon.

EN BREF

Dans la métropole grenobloise, on compte près de 221 000 emplois pour 186 000 actifs occupés, ce qui traduit la concentration de l'emploi dans la métropole. La densité et la multiplicité des flux domicile-travail (pendulaires) quotidiens constituent un enjeu majeur de gestion et d'organisation des déplacements dans l'aire métropolitaine.

TRANSFERTS DE MASSES SALARIALES EN 2014

MIEUX APPRÉHENDER LE FONCTIONNEMENT DES TERRITOIRES PAR LES FLUX DE REVENUS

5,3 milliards d'€
DE MASSE SALARIALE

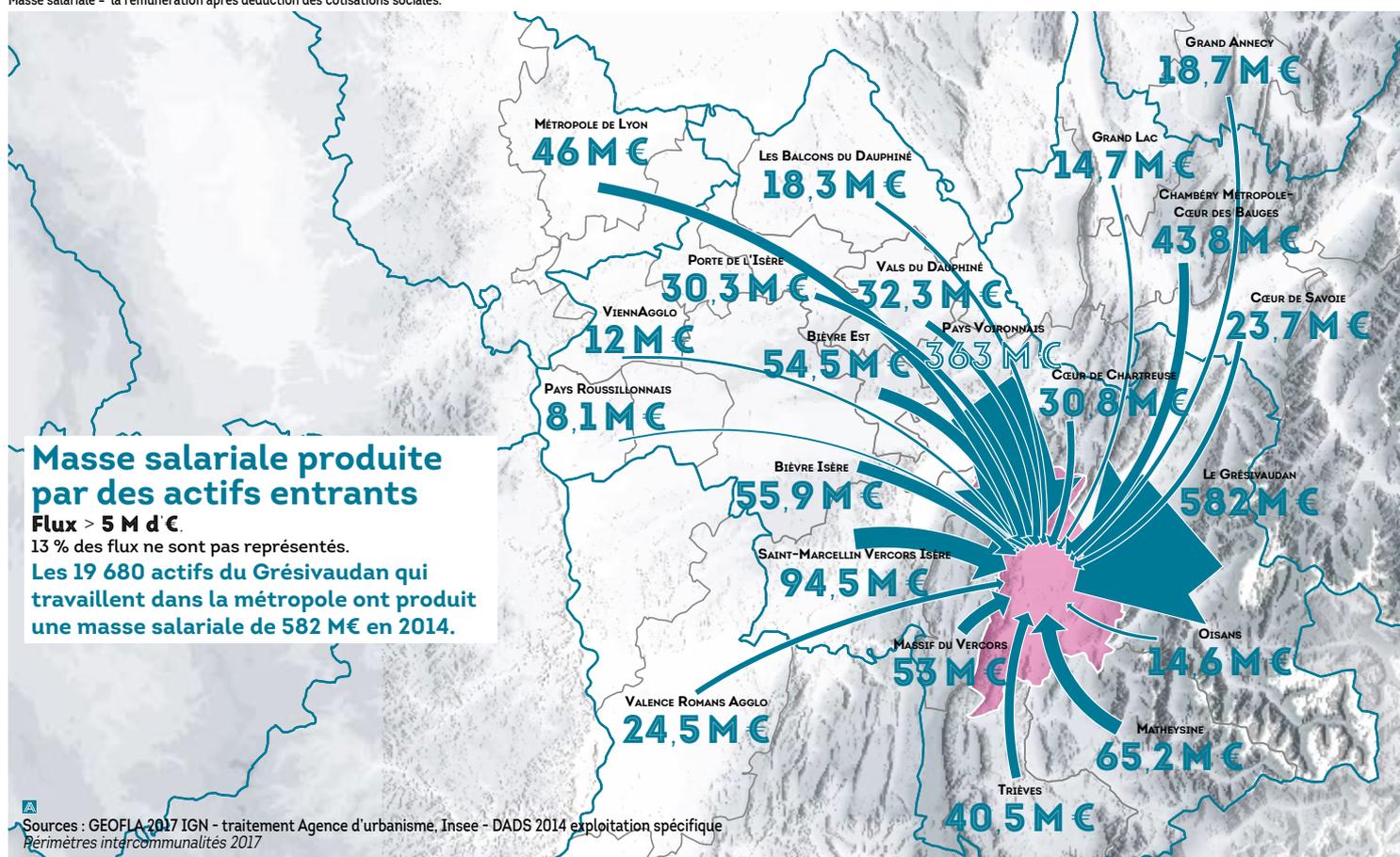
POUR
220900
EMPLOIS



65 % de cette masse salariale
(3,5 milliards d'euros)
sont réalisés par les
74 % d'actifs résidents

35 % de cette masse salariale
(1,8 milliard d'euros)
sont réalisés par les
26 % de non résidents

L'estimation des flux de revenus est désormais réalisée par l'Insee, sur la base des Déclarations annuelles des données sociales (DADS) 2014 des entreprises.
Le transfert de masses salariales est calculé à partir des salaires réels de l'ensemble des salariés, à l'exception des activités extraterritoriales.
Masse salariale = la rémunération après déduction des cotisations sociales.



En 2014, les emplois de la métropole génèrent 5,3 milliards d'€.

Les actifs habitant la métropole cumulent 4,3 milliards d'€ de masse salariale : 19 % de celle-ci (793 M€) est réalisée par les 13 % d'actifs qui travaillent en dehors de la métropole.

Les 26 % d'actifs travaillant dans la métropole provenant des autres territoires cumulent quant à eux 1,8 milliard d'€, soit 35 % de la masse salariale produite dans la métropole.

CONCEVOIR DES POLITIQUES RÉPONDANT À CES LOGIQUES ÉCONOMIQUES

4,3 milliards d'€
DE MASSE SALARIALE

sont réalisés par les

186120
ACTIFS OCCUPÉS

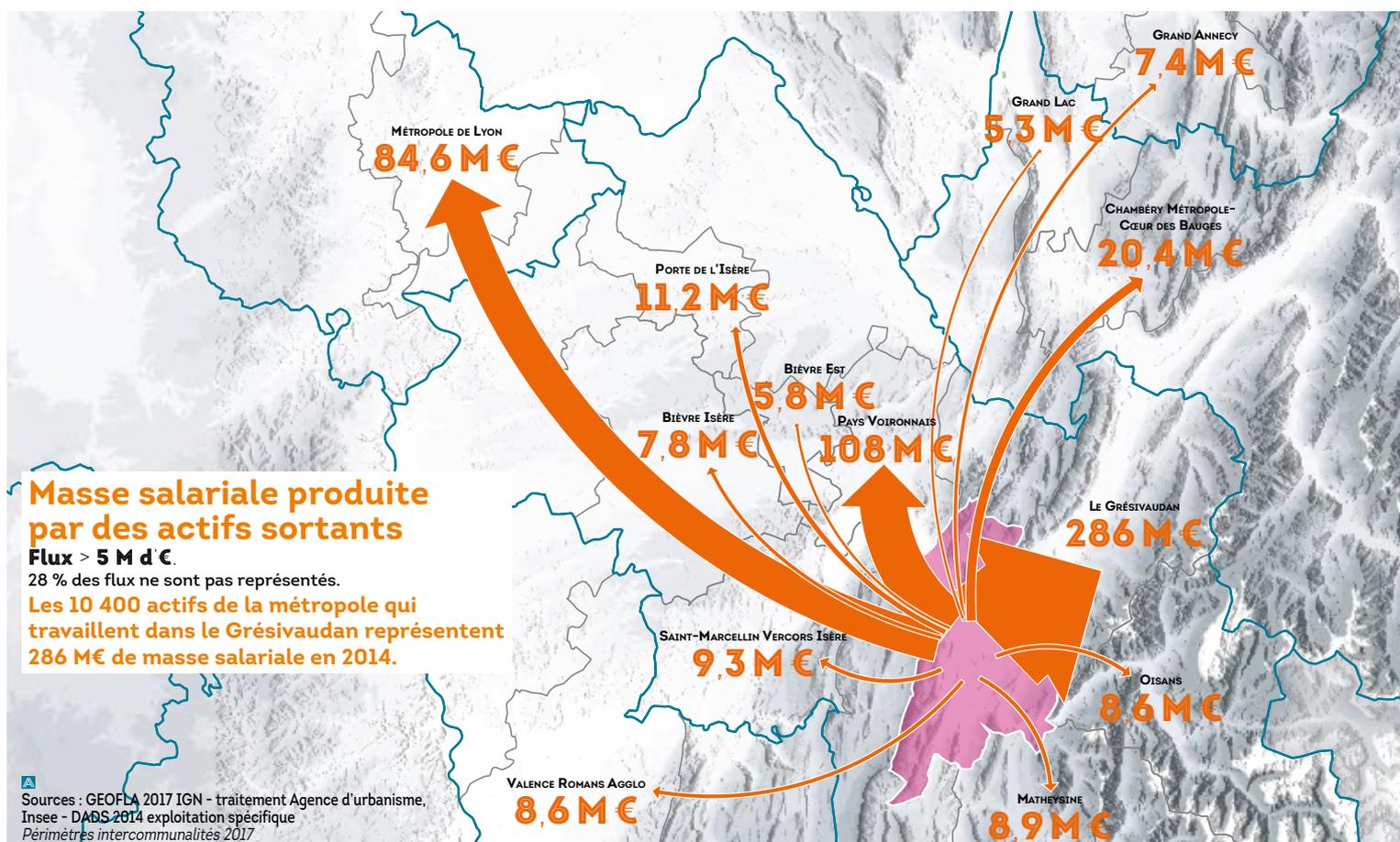


Près de **19 %** de cette masse salariale sont produits hors du territoire par



dont

13 % travaillant hors du territoire



Une nette redistribution au profit des territoires voisins

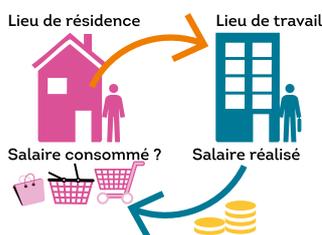
C'est logiquement avec le Grésivaudan et le Pays Voironnais que les échanges salariaux sont les plus importants, avec un solde en leur faveur de respectivement, 296 M€ et 255 M€.

L'ensemble des territoires de l'aire métropolitaine a un solde positif, ce qui confirme le rôle économique redistributif de la métropole.

EN BREF

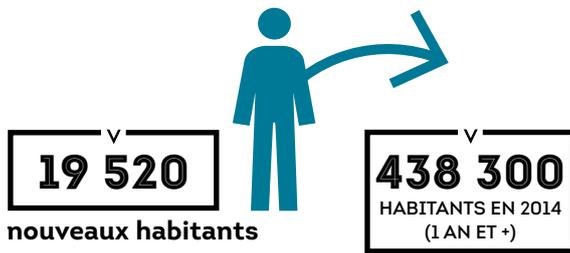
L'analyse des transferts de masse salariale est riche d'enseignements sur les systèmes territoriaux, avec deux enjeux à la clé : mieux capter la dépense locale des actifs résidents, qu'ils travaillent sur place ou ailleurs (en général ceux qui travaillent ailleurs gagnent plus), et mieux capter les dépenses d'une clientèle d'actifs occupant un emploi sur le territoire mais résidant dans un autre.

L'analyse des flux salariaux entre les territoires est particulièrement révélatrice de la logique systémique du fonctionnement des territoires. Elle illustre leur interdépendance, du fait des choix résidentiels et d'implantation des acteurs économiques selon de multiples logiques (accessibilité, prix du foncier...). Cette analyse encourage à proposer des politiques à ces échelles.

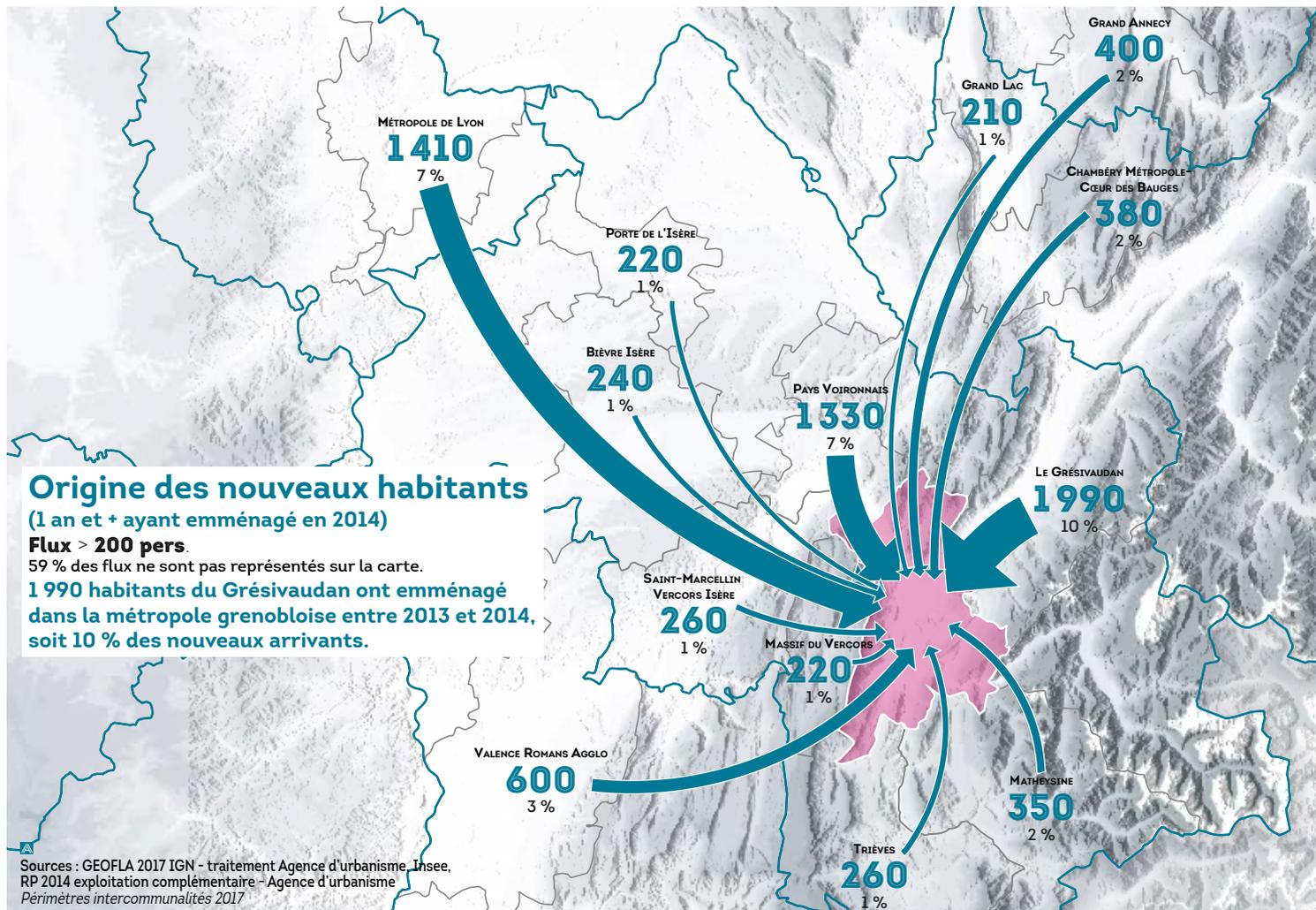


MIGRATIONS RÉSIDENTIELLES ENTRE 2013 ET 2014

UNE FAIBLE ATTRACTIVITÉ GLOBALE



Origine	Région	Nombre d'arrivants	Part du nombre d'arrivants
Aix-Marseille Provence	PACA	410	2 %
Montpellier	Languedoc Roussillon	300	2 %
Toulouse Métropole	Midi-Pyrénées	265	1 %
Grand Paris	Ile-de-France	1 260	6 %



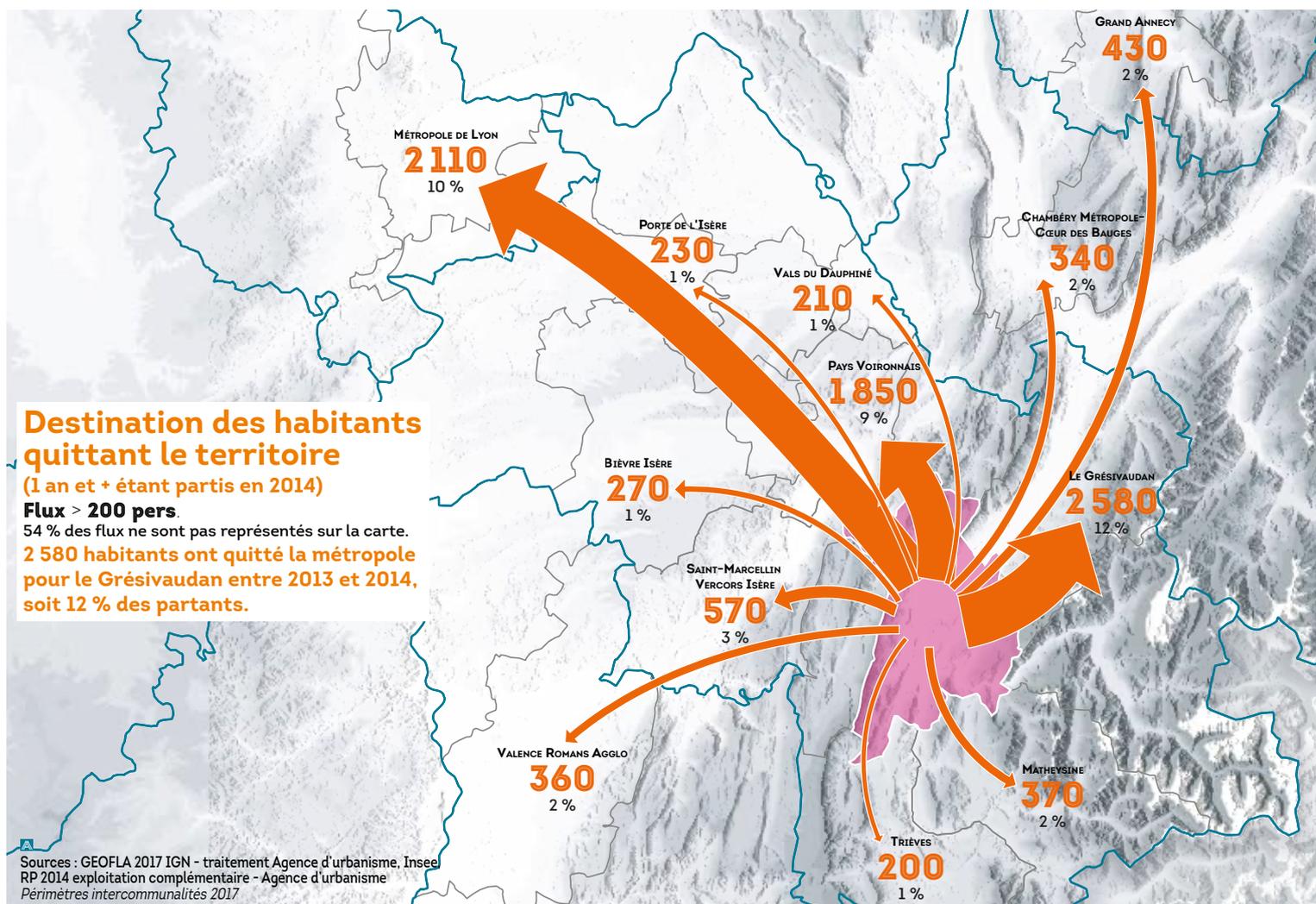
D'où viennent les nouveaux arrivants ?

Sur l'ensemble des arrivants, 10 % proviennent du Grésivaudan, 7 % de Lyon Métropole ou encore du Pays Voironnais, et 6% du Grand Paris. À noter la grande diversité des origines, parfois lointaines.

LE GRÉSIVAUDAN, LE PAYS VOIRONNAIS ET LYON MÉTROPOLE CAPTENT PLUS DU QUART DES HABITANTS DE GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE



Destination	Région	Nombre de partants	Part du nombre de partants
Aix-Marseille Provence	PACA	510	2 %
Montpellier	Languedoc Roussillon	310	1 %
Toulouse Métropole	Midi-Pyrénées	300	1 %
Grand Paris	Ile-de-France	1 680	8 %



Où vont ceux qui partent ?

Sur l'ensemble des partants, 12 % vont dans le Grésivaudan, 10 % dans Lyon Métropole et 8 % dans le Grand Paris.

EN BREF

Le solde migratoire de la métropole est toujours en déficit, même s'il s'atténue. La croissance démographique quant à elle est la plus élevée depuis 40 ans. Du fait de l'attractivité du territoire pour les étudiants, le solde entrants/sortants avec les autres départements de l'académie est plutôt positif. En revanche, les échanges avec les territoires voisins sont déficitaires, traduisant une poursuite de la périurbanisation. Enfin, si l'on considère le territoire national, la métropole perd plus d'habitants qu'elle n'en gagne.

L'AGENCE et vous



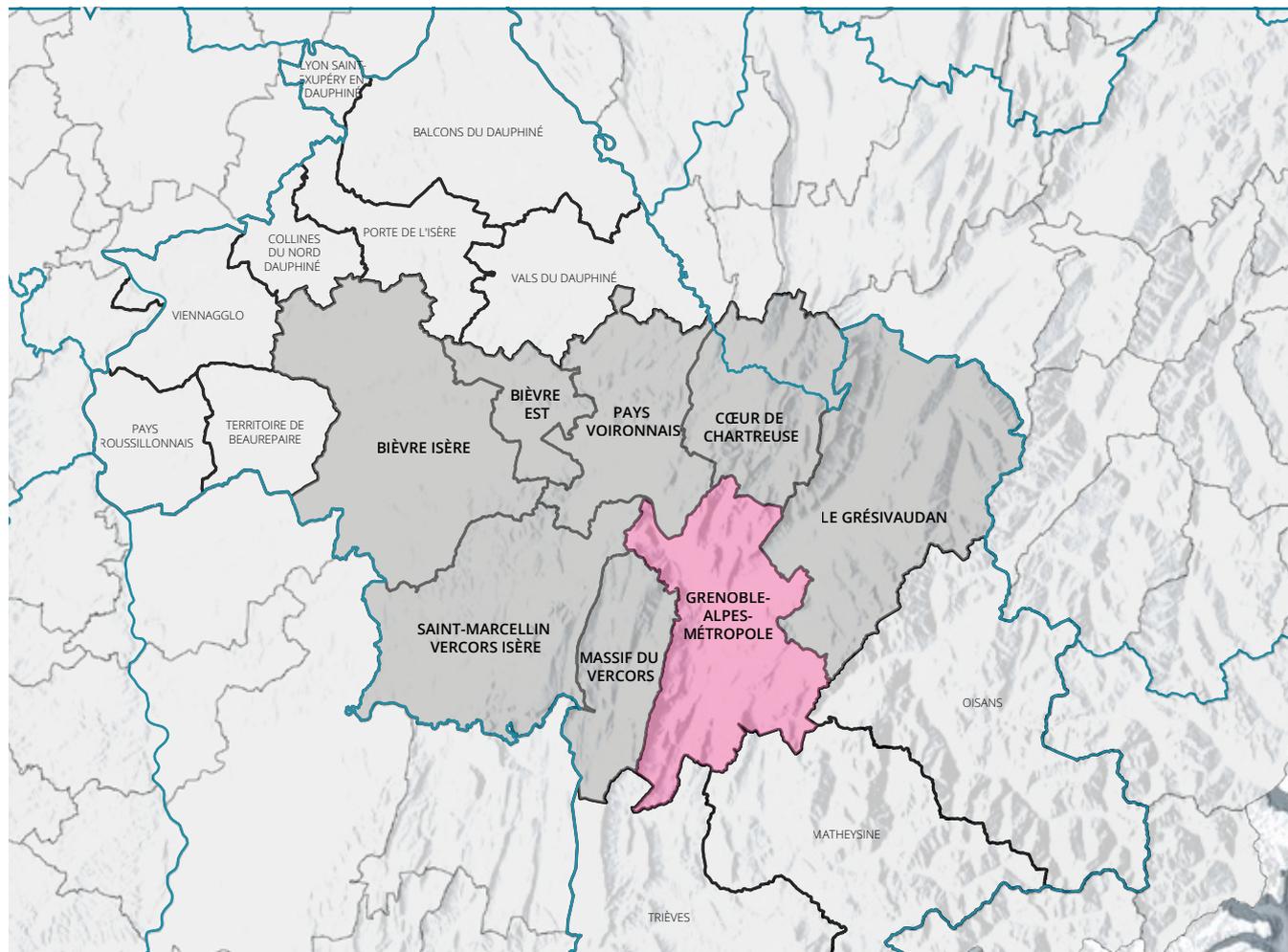
À votre écoute

Françoise PICHAVANT

Directrice d'études Observation
est la référente pour votre territoire.

04 76 28 86 13

francoise.pichavant@aurg.asso.fr



(se) connaître et (se) comprendre, c'est capital

> BASE DOCUMENTAIRE

basedoc.aurg.fr

Télécharger nos études et interroger
le fonds documentaire

> PHOTO-CARTOTHÈQUE

baseimages.aurg.fr

Disposer de photos et cartes
en haute définition.

> L'ESSENTIEL DE L'ACTU

S'abonner à notre lettre
d'information hebdomadaire
sur l'actualité locale et
nationale en urbanisme
et aménagement

> VOS TERRITOIRES À LA CARTE

Créer vos propres cartes statistiques

webcarto.aurg.org

> L'AGENCE VEILLE POUR VOUS

S'informer sur les enjeux en matière
d'aménagement, d'urbanisme, d'environnement

veille.aurg.org

LA DOC'

Consulter le centre de ressources
documentaires sur rendez-vous

caroline.leroy@aurg.asso.fr

www.aurg.org

L'AGENCE

D'URBANISME DE LA RÉGION GRENOBLOISE

OBSERVER PLANIFIER PROJETER ANIMER PARTAGER

21, rue Lesdiguières | 38000 Grenoble
Tél. : 04 76 28 86 00 | Fax : 04 76 28 86 12
accueil@aurg.asso.fr

Point de vigilance : depuis la précédente édition de 2014, les méthodes de calcul (pour les transferts de masse salariale), les périodes de référence (pour les migrations résidentielles) ou certaines sources de données ont changé. Il n'est donc pas possible de proposer des comparaisons ou des évolutions.